

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière : Autres
actes de gestion du
domaine privé

**OBJET :
PROGRAMME
TRES HAUT
DEBIT - MISE A
DISPOSITION DE
TERRAINS AU
SYADEN**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 05.03.2019

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05.03.2019

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **18 MARS 2019**

Séance du Conseil Municipal du 11 mars 2019,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude,
CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline,
GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,
GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE
Elisabeth, CHABERT Sabine, RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès,
BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS
Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GIRAL Hélène donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. RATABOUIL Michel,
M. GARRIGUES Michel donne procuration à M. GRIMAUD Bernard,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
M. LINOU Stéphane donne procuration à Mme THOMAS-DAIDE Hélène,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du Conseil
Municipal n°2018-162 du 9 juillet 2018, la Commune a mis à disposition des
terrains, au profit du Syndicat Audois d'Energies (SYADEN), pour installer des
SRO (Sous Répartiteurs Optiques) dans le cadre du déploiement de la fibre
optique, à savoir :

Adresse	Emprise au sol
aux abords du 3 rue de la Fontaine de Noël	2 m ²
aux abords du 6 rue Paul Claudel	2 m ²
aux abords du 1 avenue de l'Europe	2 m ²
aux abords du 15 avenue de la Gare	2 m ²
Allée Sainte Catherine	2 m ²
devant le 25 avenue Monseigneur de Langle	2 m ²
Place de la Liberté	2 m ²
devant le 28 rue Mauléon	2 m ²
devant le 2 rue Emile Le Camus	2 m ²
devant le 7 rue Jean Durand	2 m ²
aux abords du 1 rue Goufferand	2 m ²
devant le 10 Square Victor Hugo	2 m ²

Il précise qu'un lieu d'implantation a été modifié. L'armoire fibre optique initialement prévue aux abords du 3 rue de la Fontaine de Noël sera posée face au 18 Cours de la République (emprise au sol : 2 m²).

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à la signature de la convention de mise à disposition à intervenir avec le SYADEN sur le site concerné,

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 7 mars 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la mise à disposition du domaine public (face au 18 cours de la République), pour un euro symbolique, au profit du SYADEN.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente, définissant les conditions de la mise à disposition.

ANNULE la convention de mise à disposition du 2 août 2018 sur le site « rue de la Fontaine de Noël ».

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 mars 2019.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : 15 MARS 2019 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 14 MARS 2019 Par publication le : 18 MARS 2019 Par délégation, Le Directeur Général des Services
 Hervé ANTOINE

